



# BULLETIN MUNICIPAL

## Saint Jean de Soudain

### Le mot d'humeur

Je commence ce mot du maire en vous faisant part de ma colère et de mon incompréhension lors de l'annonce de l'annulation de notre PLU (plan local d'urbanisme) mais en vous assurant de ma mobilisation sur l'ensemble des dossiers de la commune !

En effet, l'été qui s'achève a été fatal à notre PLU qui s'est trouvé invalidé pour un simple vice de forme concernant une délibération datant de 2006. C'est donc dorénavant le POS (plan d'occupation des sols) qui se trouve de nouveau en vigueur. Au-delà des désagréments et contrariétés que cette annulation occasionne dans le traitement des demandes d'urbanisme, c'est le gâchis des moyens qui me contrarie le plus. En effet, relancer l'ensemble de la procédure suppose de 15 à 18 mois de travaux et de concertation pour un coût de plusieurs dizaines de milliers d'euros. Mais, *à chaque chose malheur est bon* et nous allons tout mettre à profit pour intégrer dans le prochain PLU les nouvelles exigences liées à la loi dite « Grenelle 2 » ou au Scot. Le conseil municipal a décidé de faire appel de la décision d'annulation.

Malgré des effectifs réduits au niveau des services techniques, des efforts particuliers ont été faits pour limiter la prolifération de l'ambrosie sur le domaine public. Ainsi, les dates d'intervention plus précoces et des produits phytosanitaires plus efficaces ont permis de circonscrire le développement de cette plante très allergène. Je tiens à remercier les saints-jeannais qui ont fait acte d'un civisme apprécié en arrachant l'ambrosie sur leurs terrains et le long des voiries quand ils le pouvaient.

Comme l'an passé, des réunions publiques seront programmées cet automne pour vous permettre de vous exprimer et de vous renseigner à propos des dossiers en cours qui concernent notre commune.

Restant à votre écoute, je vous souhaite un excellent mois de septembre.

F. CAPPE

### Du nouveau au service technique



La perte cruelle de Gérard Ramassot a provoqué le recrutement d'un nouvel agent des services techniques. M Patrick GROSS nous arrive de Moselle. Il a déjà exercé professionnellement dans notre département il y a quelques années, dans

le Grésivaudan, et en a gardé un bon souvenir. N'ayant plus d'enfant à charge, c'est donc tout naturellement, qu'avec son épouse, et l'occasion d'une évolution de sa carrière, il a choisi de servir dans notre commune. Ses compétences multiples nous serons certainement précieuses et nous lui souhaitons la bienvenue.

Patrick GROSS qui est Agent de Maîtrise interviendra plus particulièrement sur l'entretien des bâtiments et la voirie. Il assurera la liaison entre les agents et l'administration municipale.

### Calendrier

#### Septembre / Octobre

- 7 octobre Rando des associations (sous réserves)
- 14 octobre Boudin de l'Amicale des Hauts de St Jean
- 20 octobre Soirée spectacle de l'ASJ

### Horaires d'ouverture de la mairie

- Lundi, mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Judi, Vendredi de 9h à 12h
- 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 9h à 12h (*hors vacances scolaires*)

### La rentrée scolaire

Nous retrouvons nos 7 classes de l'an dernier avec, pour l'instant un effectif de 164 élèves.

Louise Cantin nous a quittés, son poste étant réservé à un professeur d'école stagiaire. C'est Mme Lucie Catherine qui enseignera donc en classe de CE2.

Isabelle Ré revient sur un poste de remplacement rattaché à l'école mais c'est Mme Aline Arnaud qui assurera les compléments de service de Mmes Eglaine et Lecomte. Le personnel périscolaire reste inchangé.



*Au premier rang, de gauche à droite : Aline Arnaud, Lucie Catherine, Cassandre Lacroix, Patricia Eglaine.*

*Au deuxième rang, de gauche à droite : Christelle Morand, Christian Vion, Isabelle Ré, Aurélie Lecomte, Isabelle Marmonier.*

### Une Saint Jeannaise à l'honneur

Nous avons rencontré Alexie Poulet qui nous raconte : "Le Championnat de France d'équitation catégorie club 2012 se déroule, comme chaque année au parc Fédéral de Lamotte-Beuvron (41). Toutes les disciplines équestres sont représentées et environ 6000 cavaliers et 6000 chevaux font le déplacement.

Tout au long de l'année, nous participons à plusieurs compétitions afin de nous qualifier.

Pour ma part je concours en CCE (concours complet d'équitation) qui enchaîne 3 tests :

- 1) une reprise de dressage avec des figures imposées et notées.
- 2) un parcours de cross en extérieur sur 1600m avec 14 obstacles (dont 2 doubles) et une vitesse de 450m/min.
- 3) un parcours de 10 obstacles (dont un triple) à une vitesse de 350m/min.

Avec ma jument *Peralta de Combe Noir*, sur le dressage, malgré une figure ratée tout s'est très bien



déroulé et nous avons pris la tête du classement. C'était génial, mais aussi inquiétant car je n'avais pas le droit à l'erreur sur le parcours de cross. Il est technique, mais chaque année c'est un régal pour nous de concourir sur ce terrain. Nous finissons sans faute dans le temps et restons en tête au classement provisoire. Reste le parcours d'obstacles du lendemain que j'appréhende même si cette année nous nous y sommes bien préparées techniquement et mentalement. Le jury fait monter la pression, je suis la dernière à passer mais la cavalière précédente fait tomber une barre et je sais que j'ai un joker. Je fais une barre sur le n°3 mais je ne me déconcentre pas, je continue à dessiner, travailler chaque contrat de foulée sur ce terrain très fautif et quand arrive le dernier obstacle, qu'il est bien franchi ! Je suis championne de France CCE Club 1 Jeune senior.

C'est un éclat de joie général de tout le club qui avait retenu son souffle ! La remise des prix est magique, je suis sur la 1<sup>ère</sup> marche du podium.

Cette victoire récompense le travail de toute l'équipe de la SCEA LE MANEGE ENCHANTE à Montagnieu qui emmenait 18 cavaliers en CCE et qui ramène en plus de ma médaille d'or 7 carrés d'honneur dont 2 quatrième places, 2 cinquième, une sixième, une septième, une huitième et une douzième place."

### Transports scolaires

Les procédures changent du fait de la réforme mise en place par le Conseil Général. Tous les renseignements pratiques sont fournis par Madame la Directrice de l'école. La prise en charge du transport par le CCAS pour certains disparaît également.

## Cantine scolaire

Le prestataire de service ayant procédé à la réévaluation tarifaire prévue, le Conseil Municipal a décidé de la répercuter. A compter de la rentrée, les repas seront facturés 2,10 euros pour les résidents de la commune ayant un QF inférieur ou égal à 900 et 3,10 euros pour tous les autres (extérieurs compris).

Conformément au règlement, ne seront acceptés que les enfants des familles à jour de leurs factures de l'année scolaire précédente.

## Congés scolaires - modifications

Congés de Toussaint du samedi 27 octobre au lundi 12 novembre au matin.

Une journée de cours sera rattrapée les mercredis 3 avril et 22 mai matin et après-midi pour les écoles, après-midi pour les collèges et lycées.

L'année scolaire s'achèvera le samedi 6 juillet après la classe.

## Congés scolaires - histoire

Le sujet est d'actualité en ce mois. A l'origine, les vacances étaient fonction des principales manifestations religieuses, à l'exception des grandes vacances qui étaient liées aux activités rurales.

En effet, dès 1231, le pape Grégoire II accordait des vacances pour les travaux agricoles. Elles portaient le nom bien significatif de « vendanges ».

En 1800, les seules vacances accordées commençaient le 5 août, pour se terminer le 20 septembre. Napoléon III accorda, en 1860, 5 jours supplémentaires pour les fêtes de Pâques.

La IIIe République uniformisa les congés scolaires par un arrêté en date du 11 février 1939 : 10 semaines de congés accordées en été exauçaient les vœux des populations paysannes.

L'arrivée des congés payés, en 1936, bouleversa le calendrier scolaire. En effet, à partir 1955, avec l'aisance économique, de très nombreuses familles salariées partent régulièrement en vacances dès le 1<sup>er</sup> juillet.

Dès 1960, la rentrée est avancée au 16 septembre et le début des grandes vacances est fixé au 28 juin en 1961. C'est alors qu'elles atteignent leur maximum, 10 semaines.

Depuis 1981, les congés se déchristianisent.

Les grandes vacances liées aux activités agricoles de la France du XIXe siècle et de la première partie du XXe siècle sont devenues « les vacances d'été » liées aux congés payés et aux activités touristiques vont être amoindries (2 semaines de moins) au profit des vacances de la Toussaint. Les deux semaines de vacances de septembre disparaissent définitivement avec l'extinction de la petite paysannerie française.

## Projet de ligne Lyon-Turin

Lundi 3 septembre à 19H00, s'est tenue en mairie une réunion à l'initiative des habitants du quartier du Bas Cuirieu concernant le projet de la nouvelle ligne de chemin de fer « Lyon-Turin ». M. Rennesson, de RFF (réseau ferré de France) avait accepté de venir rencontrer les riverains afin de répondre aux questions. Après avoir rappelé le contexte général de ce projet d'envergure (140 km de voies ferrées dont 86 km enterrés pour un montant de 7,7 milliards d'euros) M. Rennesson a répondu aux nombreuses questions des 25 personnes présentes. Les riverains de ce quartier déjà très contraints (ligne de chemin de fer, A43 et RD51) ont exprimé leurs inquiétudes légitimes quant aux nuisances sonores qui pourraient découler des travaux et de l'augmentation du trafic ferroviaire, notamment en ce qui concerne le fret. M. Rennesson s'est voulu rassurant sur certains points en insistant sur les exigences réglementaires en matière de seuils acoustiques et de limitation des nuisances sonores. Certains riverains sont restés cependant sceptiques quant à l'efficacité des moyens qui sont susceptibles d'être mis en place.

Les participants se sont quittés plutôt satisfaits de cet exercice avec l'engagement de la part de RFF de se rendre disponible le cas échéant pour renouveler ce type de rencontre et d'échanges.

## Club de Tennis de St Jean de Soudain



Le club de tennis de Saint-Jean de Soudain compte environ une vingtaine de membres. C'est avant tout un club de loisir, avec une bonne entente entre ses membres, animés d'abord par le plaisir de jouer, que ce soit entre eux ou lors de compétitions.

Les personnes intéressées par cette activité peuvent s'inscrire les samedis 8 et 15 septembre de 9 à 12 heures au terrain.

Il est rappelé que l'assemblée générale du club aura lieu le vendredi 21 septembre à 19 heures, salle Rabatel.

Pour tous renseignements, contacter Vincent Poulet

06 09 31 58 18 ou 04 74 97 11 86

ou par e.mail : [Vincent-poulet@live.fr](mailto:Vincent-poulet@live.fr)

## Journées du patrimoine

Les samedi 15 et dimanche 16 septembre 2012, se déroulera la 29<sup>ème</sup> édition des Journées Européennes du Patrimoine. Manifestation initiée par le Ministère de la Culture, elle est devenue au fil des années un rendez-vous incontournable et un temps de rencontre pour l'ensemble des acteurs de la valorisation du patrimoine et les publics.

## Environnement

### Du côté du SICTOM

La grande nouveauté est la fin annoncée des sacs poubelles sur nos trottoirs. Plus de 6000 foyers présentent actuellement leurs poubelles en sacs ou dans des poubelles inadaptées au lève-conteneurs des camions.

Le SICTOM mettra en place à l'automne une vente de bacs normalisés. Chaque foyer sera informé des dates, des points de vente et des tarifs. Il faut compter sur un coût de 29 euros pour un bac de 120 litres (1 à 3 personnes)  
39 euros pour un bac de 180 litres (3 à 5 personnes)  
45 euros pour un bac de 240 litres (5 à 7 personnes)  
59 euros pour un bac de 360 litres (>7 personnes ou professionnels)

De plus, avec le projet de financement incitatif imposé par le Grenelle de l'Environnement, les bacs individuels deviendront indispensables puisque la quantité de déchets devra être prise en compte dans la facturation.

Pour en savoir plus dès maintenant, vous pouvez vous connecter sur :

[www.sictom-morestel.com](http://www.sictom-morestel.com)

## Société

### Où est Dolly ?

Ne pas restituer un animal identifié (tatouage, puce électronique) volontairement c'est inacceptable, alors que son maître très inquiet le recherche activement.

C'est ce qui est arrivé le 31 mai dernier, lorsque s'éloignant un peu du chemin de sa promenade, qu'elle connaît bien, à Saint Jean de Soudain, « Dolly », adorable petite chienne croisée Jack Russel/Teckel a disparue.

Les recherches n'ont rien donné et les éléments dont nous disposons écartent la thèse de l'accident.

Le « vol » de chats et de chiens est une réalité.

Aujourd'hui, Dolly est probablement une petite chienne terrorisée et perturbée, malheureuse parce qu'elle a perdu sa famille.

Pourquoi n'a-t-elle pas été conduite chez un vétérinaire pour y être rapidement identifiée puisqu'elle porte une puce ?

Le cas de Dolly n'est sûrement pas isolé.... Aimer les animaux, c'est aussi agir pour les protéger...

Si vous avez aperçu Dolly, merci d'appeler :

09.53.53.49.53 ou 06.99.90.39.36

### Léon Touffanel (suite)

On ne parlera jamais assez de cet inventeur de génie natif de St Jean qu'était Léon Touffanel. Sa vie bien remplie a été retracée dans le dernier bulletin. Qui se souvient qu'il a mis au point la pendule la plus rapide du monde ? La petite aiguille était capable de faire le tour complet du cadran en 4 minutes et 17 secondes. De quoi rêver !

## Cultivons nous

### Le village autrefois



Le centre du village a beaucoup changé au gré des époques. Les descriptions qui suivent ont été largement empruntées aux travaux de la classe de CM1/CM2 de Melle Marmonier en 2012.

En 1842, la commune achète un bâtiment sur la place du village pour en faire la mairie et l'école. En 1865 ils sont détruits et la nouvelle mairie-école est construite. En 1994, la maison Telmon qui jouxte la mairie et l'église est achetée par la commune qui la rase pour agrandir l'école. C'est la partie récente actuelle.

La mairie se trouvait avant dans le bâtiment de l'école, dans la partie qui est collée à l'actuelle médiathèque. En face se trouvait la cure, bâtiment du XVIème siècle où habitait le Père Rabatel depuis 1956.

L'école étant décidément trop petite, il a été décidé, au décès du Père Rabatel, en 1995, de transformer la cure en mairie. C'est ainsi qu'est née la mairie actuelle. Beaucoup de parties anciennes ont été conservées dont les fenêtres à meneaux. A cette époque, le centre du village a été réaménagé pour devenir tel que nous le connaissons. La fontaine, par exemple n'était pas du tout à la même place et a été déplacée pour permettre la modification de la voirie. Le monument aux morts, construit entre 1919 et 1922, se trouvait un peu plus haut sur le coin en herbe à côté de la mairie.

L'église a été agrandie entre 1852 et 1858. Le premier clocher avait une forme de flèche mais il a été détruit par la foudre le 31 août 1922. Il a été rasé et refait « plat ». C'est en 1976 que la municipalité a décidé de le refaire comme à l'origine.

Le café Buisson était jusqu'en 1945 un café épicerie avec une cabine téléphonique. Ensuite, la famille Favre y ajouta un restaurant « la Petite Auberge » qui ferma en 1954.

### Votre rubrique

Vous avez une passion, un commentaire à faire partager à nos lecteurs. N'hésitez pas à nous contacter par mail :

[communication@saintjeandesoudain.fr](mailto:communication@saintjeandesoudain.fr)